



## Point Covid-19 et calendrier de communication financière

Paris, le 29 avril 2020. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C d'Euronext à Paris, fait un point sur l'impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

### Activité

La société Foncière Volta a décidé d'accompagner ses locataires de commerces non alimentaire (environ 25% de ses revenus locatifs annuels) en annulant le loyer d'avril 2020. Au-delà, le Groupe est en discussion avec les locataires qui rencontrent des difficultés ponctuelles afin d'aménager, au cas par cas, les modalités de paiement des loyers.

A ce jour, la société n'est pas en mesure de quantifier l'impact sur ses comptes.

### Calendrier financier

Par ailleurs, les mesures de confinement ont un impact sur la préparation des états financiers annuels au 31 décembre 2019, leur audit par les Commissaires aux comptes et leur arrêté par le Conseil d'administration.

Dans ce contexte, la société prévoit de publier son rapport financier annuel 2019 au plus tard le 22 mai prochain et publiera à cette occasion un communiqué de mise à disposition.

*Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur :*

[www.actusnews.fr](http://www.actusnews.fr)

#### **FONCIERE VOLTA**

Mehdi GUENNOUNI

Directeur Général

Tél. : 01 56 79 51 10

[contact@fonderevolta.com](mailto:contact@fonderevolta.com)

#### **ACTUS finance & communication**

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Actionnaires / Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78

[jfl@actus.fr](mailto:jfl@actus.fr)